



## AVIS PUBLIC

### Dépôt rapport financier consolidé et rapport du vérificateur Exercice financier 2019

---

**PRENEZ AVIS QUE**, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier de la Ville déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur dressés pour l'exercice financier 2019, au cours de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le **lundi 17 août 2020 à compter de 19 h 30**, à la Salle du conseil du Centre civique Bernard-Gagnon au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand.

Saint-Basile-le-Grand, le 3 août 2020.

Marie-Christine Lefebvre, avocate  
Greffière

---

**PUBLICATION :** Parution le 3 août 2020 / Babillard au Service du greffe et sur le site Web de la Ville.